

# Bulletin d'Information du Projet Kaze Iwanyu

## *Retour au Bercaïl –No Place Like Home*



Equipe des retournés et le personnel HN TPO

### **Editorial**

Dans ce numéro de *Retour au Bercaïl*, nous présentons le contexte du projet « Appui Psychosocial au Retour –Kaze Iwanyu » et nous faisons le point sur les grandes réalisations de ce projet pour les 8 mois de son existence. **Le contexte du projet** est marqué par un retour progressif des Burundais qui ne sont pas ou ne sont plus en droit de séjourner aux Pays-Bas suite au changement dans la politique du gouvernement Hollandais sur l'immigration et la demande d'asile pour les ressortissants Burundais.

Le contexte est aussi caractérisé par une série de contraintes auxquelles font face ces burundais pendant le retour et la réintégration dans leur pays d'origine. Entre autres difficultés figurent le manque d'accès à une information régulière et de qualité sur la situation dans le pays d'origine et les opportunités de réintégration existantes, le manque de capital et de garanties pour accéder au microcrédit, les perceptions quelques fois négatives des membres de leurs communautés qui voient en eux des personnes aisées et tendent à les exploiter, ainsi que la perte de connexion au réseau social et le manque d'accès aux mécanismes traditionnels de soutien communautaire.

**Sur le chapitre des réalisations** figurent les entretiens réguliers avec les retournés et les concertations permanentes en rapport avec les initiatives individuelles de réintégration.

Soucieux d'informer et de mobiliser l'assistance auprès des différents partenaires, le projet a organisé un atelier de réflexion sur les migrations et le développement au Burundi dans le but d'explorer les défis et les opportunités actuelles et définir le cadre d'intervention multi sectorielle pour un retour en dignité et une réintégration durable.

Dans le but de faciliter l'accès à une information régulière et de qualité sur le processus de retour et les opportunités existantes de réintégration, les procédures relatives aux migrations et le respect des droits des personnes à la liberté de mouvement ainsi que le changement des perceptions des communautés sur les migrations et le soutien aux personnes affectées par les migrations, une campagne médiatique a été conçue et organisée en collaboration avec la Radio Isanganiro. Sur une période de trois mois les auditeurs ont pris connaissance des difficultés inhérentes au processus de retour et le rôle et responsabilités des uns et

des autres dans le programme d'appui à la réintégration des bénéficiaires. Des appels à l'action pour l'amélioration de la protection et l'assistance aux retournés ainsi que la promotion des initiatives individuelles de réintégration constituent certains des thèmes privilégiés de ladite campagne.

En collaboration avec HealthNet TPO Hollande, le projet a organisé une formation en assistance psychosociale pour les retournés et une formation de formateurs pour les organisations partenaires. La formation vise le renforcement des capacités des retournés pour s'auto prendre en charge et le développement des aptitudes et compétences des différents acteurs pour un accompagnement socio économique des retournés basé sur une meilleure compréhension de leurs besoins et dans le respect de leurs droits.

Nous espérons que ce cadre d'échanges va bénéficier du soutien inconditionnel des lecteurs et sera un

réservoir d'information pour les partenaires en vue de guider leurs actions de soutien au programme de réintégration durable des burundais au retour dans le berceau. Nous invitons nos lecteurs de nous envoyer leurs points de vue, articles et études de cas sur les bonnes pratiques en la matière.



Henri Nzeyimana, Coordonnateur Kaze Iwanyu

### Comprendre le contexte

Depuis 2008, des Burundais qui avaient cherché asile en Hollande sont renvoyés au Burundi car n'ayant pas pu obtenir le statut de réfugié. Actuellement il ya une quinzaine de Burundais qui ont été accueillis dans le cadre du projet « Appui Psychosocial au Retour –Kaze

Iwanyu » coordonné par l'ONG HealthNet TPO. Le Burundi fait partie de 5 pays pilotes du projet appuyé par le gouvernement du Royaume des Pays-Bas à savoir le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Sierra Leone, l'Afghanistan et la Bosnie. Au Burundi le projet est coordonné par HN TPO Burundi en partenariat avec Ligue Iteka.



Ildephonse -Ligue et Akhim

Le projet vise essentiellement à soutenir les retournés à utiliser leurs compétences et aptitudes acquises dans les pays hôtes et leurs pays d'origine et d'accompagner leur réintégration socioéconomique. Les informations disponibles indiquent qu'environ 250 Burundais sont éparpillés dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile aux Pays-

Bas en attente d'étude de leurs dossiers.

La Constitution du Burundi en son article 33 et les conventions internationales reconnaissent le droit de tout citoyen de quitter son pays, de s'établir dans un autre pays de son choix et de revenir dans son propre pays quand il le désire. Par ailleurs, toute personne menacée de persécution a le droit d'obtenir asile dans un autre pays et de bénéficier de la protection et assistance internationale tel que reconnu par les instruments internationaux comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en ses articles 13 et 14 et le Pacte International sur les Droits Civils et Politiques.

Cependant la politique actuelle des pays d'origine et les pays de destination ne favorisent pas toujours la libre jouissance de ce droit pour des raisons diverses. Les Burundais qui désirent migrer ont besoin d'information sur les procédures et les services existants dans leur pays d'origine et de

destination. Ceux qui sont déjà dans les pays d'asile qui désirent rentrer devraient aussi avoir accès à une information continue et de qualité pour leur permettre de prendre des décisions rationnelles. Les décideurs dans le domaine de l'immigration et les autres secteurs devraient avoir un cadre pour transmettre des informations relatives aux politiques en la matière et recevoir à leur tour des desideratas de leurs citoyens.

L'expérience déjà acquise sur ce projet montre bien que certains Burundais qui retournent au pays sont confrontés à divers problèmes comme le manque d'information sur la situation au pays et les opportunités de réintégration existantes, la perte de connexion au réseau social qui handicape l'accès à l'assistance de la part des membres de leurs communautés et des instances publiques ainsi que le manque de capital et de garanties pour accéder au microcrédit.

D'autres problèmes ont trait aux comportements quelques fois

négatifs de la part des membres de leurs communautés qui voient en eux des personnes aisées et tendant ainsi à les exploiter. Les voisins ne voient pas toujours d'un bon œil le retour de ceux qui les avaient quittés soi-disant à la recherche d'une vie meilleure, ce qui pourrait pousser les retournés à adopter des comportements de méfiance et de repli sur soi.

Les institutions chargées de la protection et de l'assistance des personnes vulnérables comme les rapatriés, les déplacés ne prennent pas souvent cette question comme une priorité sous prétexte que cette catégorie de personnes sont différentes des réfugiés conventionnels et des déplacés internes. Les systèmes d'assistance traditionnels au sein des communautés pourraient ne pas s'intéresser à ces personnes considérées comme aisées.

Les retournés eux-mêmes peuvent adopter des attitudes d'auto-exclusion lorsque ils se sentent

incompris et délaissés par les leurs. Les retournés affirment avoir perdu les réseaux d'information et de connexion avec le milieu environnant à cause de leur absence prolongée au pays, ce qui pourrait leur priver des moyens d'accès aux services et assistance de la part de l'Etat et de leurs communautés.

La réinsertion socio professionnelle par exemple à travers l'accès à l'emploi, la scolarisation des enfants et des jeunes, l'accès aux soins de santé et le logement reste aussi un défi pas des moindres dans un contexte de crise socio-économique généralisée dans le pays. La mobilisation de l'assistance pour une réintégration coordonnée et intégrée constitue une pierre angulaire pour une intervention durable de la part de l'Etat et des partenaires du développement.

Le projet « *Appui Psychosocial au Retour -Kaze Iwanyu* » cherche à répondre à ces préoccupations à travers la collecte et la diffusion de l'information régulière et de qualité,

la formation, le plaidoyer et la mobilisation des partenaires en vue de mettre en place un cadre d'intervention multi sectorielle pour un retour en dignité et une réintégration durable des bénéficiaires.

## **Migrations et Développement : Défis et Opportunités pour le Burundi**

En dates du 30 et 31 Août 2010, s'est tenu au King's Conference Center de Bujumbura un « Atelier de Réflexion sur les Migrations et le Développement au Burundi ».

Etaient présents les Représentants des différents Ministères, de quelques organisations non gouvernementales, des médias, des associations des jeunes et de femmes, les représentants des institutions de micro finance, les ex demandeurs d'asile ainsi que les cadres de HealthNet TPO.



**Ouverture de l'atelier sur les Migrations et le Développement au Burundi par le Directeur National HN TPO au centre**

**Les objectifs de l'atelier étaient de :**

1. Susciter un débat sur le phénomène des migrations et le développement au Burundi en explorant les défis et les opportunités actuels ;
2. Etablir les voies et moyens d'assurer une plus grande protection et assistance des migrants tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine ;
3. Formuler des recommandations allant dans le sens de plus de promotion et protection du droit à la mobilité humaine à travers les migrations et soutien aux initiatives de réintégration de ceux qui retournent.

**Différents thèmes ont été développés au cours de cet atelier à savoir:**

- I. Cadre légal et politique par Henri NZEYIMANA
- II. Contribution de la diaspora au développement du pays par le Professeur Théodose Simuzeye et Monsieur Félix Birihanyuma Muvayo, Directeur de la Diaspora au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale
- III. Les avantages du Protocole sur le Marché Commun de la Communauté Est Africaine : La libre circulation des Personnes, des Travailleurs et des Services par l'ambassadeur NDAYIZIGA Jérémie du Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine.

IV. Retour et réintégration par  
Henri Nzeyimana et  
Professeur Théodose  
Simuzeye.

En rapport avec le cadre légal et politique, le conférencier a cité certains articles de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et autres conventions internationales, la Constitution du Burundi qui parlent de la libre circulation des gens, du droit d'établissement dans d'autres pays ainsi que le droit de retour dans son pays d'origine.

Par exemple, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en son article 13 stipule que toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État et que toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

L'article 14 quant à lui dit que devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays

et que cependant ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations unies.

Pour le Burundi, la Constitution reconnaît à ses ressortissants le droit à la liberté de mouvement comme le stipule l'Article 33: « Tous les citoyens Burundais ont le droit de circuler et de s'établir librement n'importe où sur le territoire national, ainsi que de le quitter et d'y revenir ».

Le conférencier a également parlé de la Convention sur les Réfugiés de 1951 et le Protocole Additionnel de 1967, du Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques surtout en son article 12 (libre circulation, établissement), droit au retour et article 13 sur les conditions d'expulsion et le droit au recours avant la décision finale.

Les participants notent qu'il existe cependant un fossé entre les lois et politiques d'une part et les pratiques

et réalités internes des Etats d'autre part. Souvent les politiques internes des Etats d'accueil dictés parfois par les contraintes liées à la récession économique, la sécurité nationale et les pressions de l'électorat prime sur les considérations des droits de l'homme au détriment des personnes affectées par les migrations.

Pour encourager les retours volontaires, une assistance au retour et d'autres mesures d'accompagnement dans le pays d'origine devraient être mis en place pour améliorer la protection et l'assistance des migrants.

Concernant le cadre politique, le conférencier a mentionné quelques initiatives comme les clauses de l'Accord de Paix et Réconciliation d'Arusha 2000 sur la protection et l'assistance aux déplacés internes et les réfugiés, la création des ministères ayant dans leurs attributions la protection et l'assistance des personnes vulnérables et la planification du

développement comme le Ministère de la Solidarité Nationale, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Communal, le Ministère des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la création d'un département chargé des questions de la diaspora Burundaise ainsi que quelques initiatives régionales comme l'adhésion du Burundi dans la Communauté Est Africaine.

Au chapitre de la contribution de la diaspora au développement du Burundi, le conférencier a porté à la connaissance des participants une série d'avantages notamment le transfert d'argent pour subvenir aux besoins de leurs familles, la contribution des associations de la diaspora dans la construction des écoles, des centres de santé, des centres culturels et des maisons pour les personnes vulnérables, le projet MIDA Grands lacs qui aide dans l'éducation et la santé. Par exemple, des spécialistes Burundais vivants en Europe sont envoyés et pris en charge par cette association pour dispenser des cours et soigner

les gens. Le même projet assure le financement de certains projets en éducation, santé et l'industrie agro-alimentaire. Il existe aussi d'autres initiatives personnelles pour la construction des centres de santé et des écoles, l'accès au microcrédit à travers la création des institutions de micro-finance comme la MUTEK Burundi. Le rayonnement de la culture Burundaise à l'étranger et la contribution au débat politique par des intellectuels Burundais de la Diaspora constituent autant d'initiatives louables dans ce domaine.

En vue d'une meilleure coordination des activités de la diaspora et d'une maximisation des contributions de cette dernière, des données fiables sur la diaspora et leurs contributions devraient être disponibles à un niveau centralisé. Il s'agirait par exemple de rendre disponible des statistiques des Burundais installés quasi définitivement à l'étranger, la situation du marché local de l'emploi et la capacité du pays à réintégrer

des personnes l'ayant quitté depuis une période plus ou moins longue.

Il serait aussi bénéfique de montrer l'importance et l'évolution des transferts de revenus effectués vers leur pays d'origine par ces mêmes burundais et informer les membres de la diaspora sur les difficultés économiques que continue de vivre le Burundi.

D'autres contraintes dans le domaine des migrations et du développement concernent le manque d'information pour les migrants, les politiques plus ou moins contraignantes en rapport avec les procédures des migrations ainsi que les difficultés d'adaptation dans les pays d'accueil et la réintégration dans les pays d'origine au retour.

Concernant les avantages du Protocole sur le Marché Commun des pays de l'Afrique de l'Est, l'Ambassadeur Jérémie Ndayiziga a retracé l'historique de l'intégration des pays de l'Afrique de l'Est qui remonte de 1999 et a ainsi exposé de long en large sur le Protocole du

Marché Commun entré en vigueur le 1<sup>er</sup> Juillet 2010. Il s'agissait d'éclairer les participants sur les avantages qu'offre ce protocole spécialement en ses dispositions sur la libre circulation des personnes, de la main d'œuvre et de services au sein des pays de la Communauté. Il a aussi insisté sur la nécessité d'une bonne mise en application dudit Protocole pour une meilleure coordination des mouvements des personnes, des biens et des services ainsi que de la protection des réfugiés.

Quant bien même ce protocole offre des avantages considérables, des défis non négligeables restent à relever notamment l'harmonisation des documents de voyage, des coûts des permis de travail et d'autres réglementations en la matière comme par exemple les titres académiques. Le Burundi a aussi un énorme défi à relever en ce qui concerne la compétitivité sur le marché du travail étant donné que notre main d'œuvre souvent dispose de qualification de niveau inférieur par rapport aux autres pays.

### **A l'écoute des retournés pour mieux comprendre leurs préoccupations**

Les rencontres individuelles et de groupe avec les retournés constituent un cadre par excellence de mieux comprendre leurs préoccupations. De ces rencontres ressort une différenciation entre les candidats au retour basée sur le niveau d'éducation, le temps passé dans les pays d'accueil ainsi que l'accès aux opportunités de formation et autres aptitudes pouvant faciliter leur intégration au pays d'accueil ou dans le cas contraire leur réintégration au pays d'origine.

Par rapport à la réception et le traitement dans le pays d'accueil, les retournés reconnaissent à l'unanimité la nécessité d'améliorer le respect des droits des migrants dans les centres d'accueil et recommandent une collaboration étroite entre les organisations travaillant avec les émigrés et les services de l'immigration dans le respect de leurs droits ainsi que l'accès à l'information pendant le

processus de détermination de leur statut. Les retournés éprouvent un sentiment d'échec compte tenu de l'absence des opportunités pour la formation aux aptitudes et compétences qui pourraient faciliter leur réintégration au pays d'origine.

En ce qui concerne la préparation au retour, les retournés recommandent que les organisations travaillant avec les émigrés coordonnent avec les services de l'immigration pour que toutes les procédures légales soient suivies dans le traitement de leurs dossiers suivant les cas individuels et les raisons qui les ont poussé à quitter leur pays. Une préparation minutieuse et coordonnée avant le retour aiderait dans la gestion des attentes en rapport avec la réintégration notamment par la disponibilité de l'information harmonisée et l'appui technique dans la conception de leurs projets de réintégration. L'écoute et le soutien psychologique aux candidats au retour serait bénéfique pour ceux qui trouvent angoissant le refus de leur demande et les aiderait à

retrouver l'estime de soi et d'entrevoir de nouvelles options pour reconstruire leurs vies et leurs espoirs.

Le volet de la réintégration dans le pays d'origine montre qu'il existe encore des défis énormes dus au manque de capital et de garanties pour accéder au microcrédit et le manque d'accès aux services de base comme l'éducation pour les enfants et la formation professionnelle pour les jeunes, les soins de santé, l'accès au logement et l'emploi. Il est aussi évident que les retournés sont mal préparés concernant la conception et la mise en œuvre de leurs projets de réintégration. Ceci est exacerbé par le fait qu'ils sont déconnectés du réseau social et des mécanismes de soutien communautaire dû à l'absence prolongée au pays d'origine.



Interview du Coordonateur Kaze Iwanyu avec  
RPA et RS Bonasha FM

L'accès à l'information, la formation en aptitudes et compétences sur les initiatives d'auto-développement ainsi que le plaidoyer pour la mise en place d'une politique concertée sur les migrations et le programme multi sectoriel de réinsertion socioéconomique restent des ingrédients nécessaires pour un retour en dignité et une réintégration durable.

**Mieux informer pour bien préparer le terrain : Une campagne médiatique baptisée *Kaze Iwanyu*.**

L'accès à l'information fiable et continue constitue une des principales interventions du projet. Les Burundais qui désirent migrer ont besoin d'information sur les procédures d'immigration et les services existants dans leur pays

d'origine et de destination. Ceux qui sont déjà dans les pays d'asile qui désirent rentrer devraient aussi avoir accès à une information continue et de qualité pour leur permettre de prendre des décisions rationnelles. Les décideurs dans le domaine de l'immigration et les autres secteurs devraient avoir un cadre pour transmettre des informations relatives aux politiques en la matière et recevoir à leur tour des desideratas de leurs citoyens.

C'est dans ce cadre que HN TPO a signé un contrat de prestation des services avec la Radio Isanganiro pour animer une campagne médiatique dont les objectifs principaux sont l'identification des problèmes nécessitant une attention du public, la collecte et la diffusion de l'information au public en vue de résoudre ces problèmes, l'identification des personnes et institutions responsables de la protection et assistance aux retournés et les impliquer par le biais des interviews et reportages dans la résolution des problèmes identifiés

de commun accord avec les responsables du projet ; le développement de matériels d'information, éducation et communication adaptés au public cible et suivant les sujets d'intérêt commun et de fournir un cadre adéquat d'information et d'expression pour la population en général et les retournés en particulier.

Des spots de sensibilisation, des émissions radiodiffusées sur la dynamique des migrations et la problématique de la réintégration socioéconomique des retournés ainsi que la vulgarisation des interventions du projet ont fait objet de cette campagne. Il s'observe une certaine réticence de la part de certains retournés à prendre part à cette campagne pour des raisons personnelles. La confidentialité et le respect de l'intégrité individuelle restent les mots d'ordre lors de la diffusion de l'information. Les retournés s'ouvrent progressivement et sont disposés à partager leurs expériences au fur et à mesure du

temps et selon que le projet réponde à leurs préoccupations.

**Bravo à la Radio Isanganiro** pour sa coopération et le professionnalisme de son personnel lors de la conduite de la campagne médiatique.

**Renforcer les capacités des retournés et des partenaires : Vers une auto-prise en charge progressive et un meilleur accompagnement socioéconomique des retournés**

Se basant sur le principe de la participation des bénéficiaires dans la résolution de leurs problèmes, la défense et la promotion de leurs droits ainsi que la valorisation des aptitudes et compétences des retournés dans le processus de réintégration, le projet a organisé des formations en assistance psychosociale à l'intention des retournés et des acteurs intéressés par cette question en vue de promouvoir l'auto prise en charge progressive et d'assurer un meilleur

accompagnement socioéconomique des retournés.

La formation porte sur des thèmes variés allant de la compréhension des réactions normales sur des situations anormales à l'adoption d'une démarche sélective et la priorisation des besoins dans l'initiation des actions d'auto-développement en passant par la gestion du stress et la compréhension des problèmes psychosomatiques, le deuil et le travail du deuil, l'identité et les facteurs d'influence, le recours à l'approche holistique dans la gestion des problèmes psychosociaux ainsi que l'utilisation des compétences acquises au pays d'accueil dans le processus de réintégration.

**14 retournés enregistrés par le projet ont participé à cette formation.**

La formation a été une occasion pour les retournés de jeter un regard introspectif sur leurs propres personnes et de comprendre les réactions et attitudes qui se

manifestent en eux suite aux expériences variées de la vie au pays d'accueil. Le processus de développement des attitudes positives sur la vie, le renouement avec leurs propres identités et l'acceptation de la situation telle que vécue aujourd'hui a jeté les bases d'un nouvel élan pour explorer de nouveaux horizons et prendre de nouvelles options pour reconstruire leurs vies au pays natal.



Travail en groupe avec les retournés

**25 personnes issues des organisations partenaires** comme les ministères techniques, les organisations de la société civile, les médias et les psychologues de HN TPO ont pris part à une formation de formateurs en assistance psychosociale dans le but de les doter des aptitudes et compétences nécessaires pour un meilleur

accompagnement socioéconomique du groupe cible.

Les témoignages des participants montrent que les modules suivis leur ont permis de mieux comprendre leurs actions et réactions quotidiennes ainsi que les perceptions qu'ils ont des retournés et des services qu'ils peuvent leur apporter. Ils ont promis d'être des ambassadeurs de leurs organisations respectives dans la promotion et la protection des droits des personnes affectées par les migrations et d'être des facilitateurs pour l'accès aux services de leurs organisations.

On observe déjà un engouement de la part des participants à cette formation et la contribution de celle-ci dans la création d'un esprit d'équipe et de solidarité entre les membres, le désir progressif de partager les expériences et de tracer de nouveaux horizons ainsi que la volonté des différents intervenants d'apporter leur contribution pour réussir la tâche difficile de

réintégration socio-économique du groupe cible.

Cela a été le fruit de l'ingéniosité, le savoir-faire et la qualité élevée de facilitation de Monsieur Mwami Francis le principal formateur. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.



Mwami Francis –Directeur Emoverder

### **Faites connaissance avec les centres d'accueil pour demandeurs d'asile**

En marge de la participation à la formation en assistance psychosociale et santé mentale dans les situations post-conflit organisée par HealthNet TPO et COGIS à Putten aux Pays-Bas aux mois de Septembre-Octobre 2010, le Coordonnateur du Projet « Appui Psychosocial au Retour –Kaze Iwanyu » a visité le centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Crailo

situé dans la banlieue de Laren aux Pays-Bas.



Centre d'Accueil de Crailo- Laren

Situé sur une ancienne base militaire, le centre accueille des demandeurs d'asile ressortissants de plusieurs pays ayant en commun les conflits dévastateurs et la détérioration des conditions socioéconomiques et la violation des droits fondamentaux des citoyens. Avec une capacité d'accueil de plus de 800 personnes, le centre accueille actuellement 840 exilés issus de 140 nationalités dont la majorité provient d'Irak, d'Afghanistan et de Somalie.

Le centre n'a rien de camp militaire et de prison malgré son isolement en plein cœur d'une forêt et une barrière pour réglementer les mouvements dans le centre. Selon le personnel du centre, les demandeurs d'asile bénéficient d'un encadrement

approprié en attente de l'analyse de leurs dossiers de demande d'asile. Ces individus participent dans des activités de salubrité, de cuisine et autres activités récréatives et éducatives. Les enfants de tout âge participent dans des activités scolaires avec une technologie de pointe en vue de les préparer à intégrer le système éducatif Hollandais.

A y regarder de près, l'organisation de la vie au sein du centre se fait dans le respect des droits élémentaires des exilés et reflète la qualité de la vie du pays hôte. On note cependant avec amertume et regret le fait que le système ne prévoit pas des opportunités de préparation à une vie active pour ceux qui seront rejetés par le système d'asile notamment à travers l'organisation d'une formation professionnelle et l'accès à une éducation formelle pour faciliter leur réinsertion au sein du marché du travail chez eux.

Le moment passé dans le centre pour ces infortunés constitue une énorme perte de potentialités et laisse une plaie profonde dans le vécu de ces derniers qui éprouvent un sentiment d'échec, de désillusion et voient ainsi se briser les espoirs d'une vie digne et les perspectives d'autoréalisation. L'esprit de dépendance cultivé à travers la perception de l'aide sociale pendant leur séjour au centre, la confrontation avec un monde d'opportunités et de respect des valeurs et de la dignité humaine pour les citoyens, une culture différente des réalités et du vécu quotidien dans leur pays d'origine constituent pour la plupart des défis majeurs d'adaptation et de réintégration au retour.

### **Regard sur la Diaspora Burundaise en Hollande**

Pour couronner la visite aux pays de la Reine et de Heineken, le Coordinateur du projet à Amsterdam a organisé une visite d'échanges d'information avec les membres de la diaspora Burundaise en Hollande et les représentants des

organisations qui travaillent avec les émigrés.



De gauche à droite : Représentants de : HN TPO -COA -SMS

Le but de la rencontre était d'informer les Burundais sur les objectifs du projet Kaze Iwanyu et les contributions potentielles de la même diaspora dans le processus du retour et de réintégration des Burundais renvoyés de Hollande.

Des recommandations pratiques ont été formulées dans ce sens allant de la participation dans le processus du développement des projets de réintégration au soutien aux initiatives d'auto-développement au Burundi en passant par la protection des droits des demandeurs d'asile en Hollande et la préparation psychologique et l'accompagnement pour les candidats au retour.

Les gens que j'ai rencontrés sont des Burundais et Burundaises plein d'initiatives et d'énergie pour mener un combat de titan dans la défense des droits des émigrés et de la dignité humaine en général. Mwami Francis avec sa fondation Emoverder s'attèle à défendre les droits des personnes affectées par les migrations par le biais du soutien psychosocial et la thérapie sociale en vue de confronter son passé avec lucidité pour affronter son avenir avec espoir de lendemains meilleurs. Pour Jeannine avec son organisation Ntundenganye, le combat est de braver le système injuste et inhumain qui pousse les gens à l'opposé de la dignité humaine. Dans son franc parler se dessine une volonté de combattre bec et ongles pour que les gens qui cherchent la protection et la dignité soient traités avec respect et humanité. Elle ne va pas lâcher pour aussi longtemps que des citoyens et citoyennes de son pays et d'ailleurs seront traités comme des individus de seconde zone. Stéphanie est tout autant déterminée à mener son combat pour que la

dignité de la femme soit retrouvée. Elle a fondé une organisation Burundi Women for Peace pour donner un cadre par excellence de faire participer les burundaises dans des initiatives de consolidation de la paix et le développement au Burundi. D'autres Burundais et Burundaises font d'autres choses louables qui ne sont pas citées ici dans ce numéro. Ils auront l'occasion de faire parler d'eux dans les prochains numéros. Aux uns et aux autres nous les encourageons à aller de l'avant et à privilégier la justice et l'intérêt commun dans leurs actions. Une chose est certaine et apparaît comme une contradiction aux yeux d'un observateur intéressé. Le changement de la politique de l'immigration et d'octroi du droit d'asile a créé une psychose dans les esprits des Burundais même chez des personnes avec des papiers qui peuvent se retrouver du jour au lendemain dans la catégorie des irréguliers candidats au retour. Pour celles qui sont déjà au pays, certains voient un certain opportunisme dans les initiatives quelques fois louables

des membres de la diaspora qui selon eux exploitent la situation pour leur propres intérêts. Pour ceux qui sont encore dans le système de demande d'asile, toute action allant dans le sens de la contribution aux initiatives d'appui au retour et la réintégration est accueillie avec suspicion et réticence car pour eux cela peut être vu comme un encouragement au gouvernement Hollandais de durcir davantage sa position sur la demande de statut de réfugié.

Espérons que les uns et les autres vont prendre des initiatives salutaires dans le strict respect des droits et des libertés fondamentaux des personnes affectées par les migrations.

**A la prochaine !**

**HN TPO Burundi**

**Projet Kaze Iwanyu**

**Téléphone: 22 242124**

[office@healthnettpo-burundi.org](mailto:office@healthnettpo-burundi.org)

[www.healthnettpo.org](http://www.healthnettpo.org)

[www.healthnettpo-burundi.org](http://www.healthnettpo-burundi.org)